



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 5 mars 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohannaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Gréty-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies, La Bâthle, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognalik, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthay, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni le Jeudi 5 mars 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Elisabeth	REY
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Finances – Ouverture d'une ligne de trésorerie

Rapporteur : M. le Président

Afin de faire face à des besoins ponctuels de trésorerie liés à l'achat en VEFA de locaux pour le secteur Petite Enfance à Frontenex, il est nécessaire de mettre en place une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire.

Cette ligne de trésorerie sera consolidée par un emprunt une fois réceptionnés les subventions et le FCTVA.

Il est proposé de contracter une ligne de trésorerie :

- Opération : ligne de trésorerie
- Montant maximum : 2 030 000 €
- Durée maximum : 12 mois

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 2 030 000 € ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer un contrat de type « ligne de trésorerie » avec l'établissement bancaire retenu, suite à la consultation auprès de plusieurs banques, afin d'obtenir les meilleures conditions du marché financier ;***
- ***prévoit l'inscription budgétaire correspondante.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Fränk LOMBARD

